

L'environnement

● (1830)

Si le gouvernement est aussi sérieux qu'il le prétend, voici une bonne occasion de prendre l'initiative. Il pourrait dire qu'il a décidé de faire comme la Suède et bientôt les États-Unis et d'interdire l'utilisation des BPC. Pourquoi attendre? Tous les renseignements dont j'ai pu prendre connaissance prouvent très clairement qu'il ne faut pas utiliser ces produits chimiques, qui sont tout simplement trop dangereux. Ce faisant, on calmera les inquiétudes qu'inspirerait aux gens de Lone Butte la fabrication dans leur voisinage de ces produits chimiques très toxiques.

Le secrétaire parlementaire semble avoir un peu oublié les événements récents entourant la rivière Niagara en particulier. Je voudrais lui rappeler que l'automne dernier, l'administrateur de l'Agence américaine de protection de l'environnement, M. Lee Thomas, a présenté un plan d'action au ministre de l'Environnement (M. McMillan) sur la façon dont les États-Unis proposaient de traiter le rejet de produits chimiques toxiques dans la Niagara. Ce plan d'action était complètement inacceptable parce qu'il ne prévoyait pas l'excavation des sites d'enfouissement les plus toxiques situés près de la rivière, mais proposait simplement de les endiguer et d'en extraire le contenu au cours d'une période allant jusqu'à 50 ans.

A cette époque, le ministre a exprimé la déception que lui inspirait le plan original. Je me rappelle qu'il a dit que ce plan équivalait à retenir du jello dans un tamis ou quelque chose du genre. Cependant, il semble avoir changé d'avis. Bien qu'il continue de préférer l'excavation à l'extraction, le 14 mai, il a apparemment accepté un plan révisé proposé par l'APE dans lequel on continue de favoriser l'extraction plutôt que l'excavation des sites d'enfouissement les plus dangereux comme Love Canal, Hyde Park, la 102^{ème} rue et le site S. De plus, le ministre n'a pu obtenir aucune date précise pour la réalisation de ce plan. Les experts canadiens et américains compléteront plutôt d'ici le 1^{er} juillet 1987 une étude technique sur les mesures de contrôle de la pollution nécessaires pour réduire les déversements directs dans la rivière, étude dans laquelle seront précisées les échéances et les dates-cibles pour les nettoyages.

Tout ce que le ministre pouvait offrir, c'était réduire de 50 p. 100 certains produits chimiques d'ici 1995. C'est inacceptable. Encore une fois, notre pays cède aux pressions américaines. Encore une fois le ministre de l'Environnement n'a tout simplement pas le courage de ses convictions. Si ce qu'il dit est vrai, en tous cas, il ne le présente ni dans une mesure législative ni dans une initiative de financement.

Nous nous inquiétons énormément de ce qui semble se passer ou ne pas se passer. Par conséquent, je désire remercier tout spécialement le député de Davenport de nous avoir permis de faire connaître à la Chambre les réalisations du gouvernement concernant les déchets toxiques. Dans le domaine de l'environnement, le gouvernement du Canada se mérite une note très faible.

[Français]

Mme Gabrielle Bertrand (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, l'honorable député de Davenport (M. Caccia) a inscrit ce soir un avis priant le gouvernement d'envisager l'opportunité de protéger la santé des générations actuelles et

futures des Canadiens de trois façons: En effet, notre gouvernement est en faveur de l'accroissement de la recherche toxicologique sur les produits chimiques toxiques. La nécessité d'intensifier la recherche toxicologique et la formation supérieure des toxicologues au Canada est reconnue depuis longtemps par les universités, les gouvernements et l'industrie. En tant qu'un des plus gros employeurs de toxicologues au pays, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social appuie fermement cette nécessité. On est heureux de signaler que les réponses sont venues aussi bien du gouvernement que des universités. Et, au cours des dix dernières années, la recherche et la formation canadiennes en toxicologie ont connu une croissance notable.

On dénombre aujourd'hui des programmes de recherche pluridisciplinaires en toxicologie dans un certain nombre d'universités et d'instituts au Canada.

Comme le mentionnait mon collègue tout à l'heure, parlons de l'Université de Victoria, de la toxicologie aquatique, du Centre de recherche sur le cancer de la Colombie-Britannique (toxicologie humaine), de l'Université Simon-Fraser (toxicologie environnementale et industrielle), de l'Université Western Ontario (Pharmacologie et toxicologie), de la recherche sur l'amiante, de l'Université de Montréal (toxicologie des médicaments et du travail), de l'Université Memorial (toxicologie environnementale). L'on compte également trois centres en voie d'émergence, nommément le Centre de recherches à l'Université de la Saskatchewan en toxicologie agricole, le Centre de toxicologie Guelph-Toronto, encore la toxicologie environnementale, et le Centre de recherches en toxicologie du Québec, la toxicologie humaine.

La plupart des programmes des centres canadiens reçoivent des fonds fédéraux sous forme de subventions, de contributions ou de marchés de services. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social finance la recherche en toxicologie dans le cadre du Programme national de recherche et de développement en matière de santé. Et le Conseil de recherches médicales du Canada a versé plus de 150 millions de dollars l'an dernier pour financer cette recherche et la formation médicale, nommément, et surtout notamment, la toxicologie médicale.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada applique un programme de subventions stratégiques en toxicologie mésologique. En 1981, le Conseil national de recherches a mis sur pied un nouveau comité associé sur la toxicologie afin d'aider à ce développement au Canada.

Par ailleurs, malgré les restrictions budgétaires de l'an dernier, le Secrétariat d'État, par l'entremise de son ministre et dans le cadre de son programme sur les centres de spécialisation, a versé une contribution d'établissement de 2 millions de dollars au Centre de recherches de la Saskatchewan.

Si on a exposé ces renseignements détaillés, c'est parce que l'on veut situer dans une certaine perspective les problèmes de financement causés par les coupures récentes. On espère vous avoir également rassurés et convaincus que la toxicologie se porte bien au Canada et qu'en fait, elle connaît une période de croissance. On admet cependant qu'on devrait faire plus, et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social se mettra d'ailleurs en quête d'autres moyens pour répondre à ce besoin. Ainsi, il faudra faire appel davantage aux résultats de la recherche toxicologique menée dans les autres pays.